

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication INTERNATIONAL	Type 431	Fiche d'homologation N° CH 5423 06
--	--	-------------	---------------------------------------

Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE, 170, Boulevard de la Vilette, Paris (F)
 Identification "431" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, latéralement sur le longeron, derrière la roue motrice
 N° du châssis à droite, latéralement sur le longeron, derrière la roue motrice
 Ident. du moteur "310 D" les 4 premiers chiffres du No du moteur, à l'arrière du bloc, sous le filtre à huile
 Importateur princ. Aktiengesellschaft ROHRER-MARTI, Quarstrasse 24, 8105 Regensdorf
 Véhicule homologué 2778 Signes fixes dans code du type 431

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction Hydrostatique avec assistance hydraulique, s. roues AR
 Transmission mécanique non synchronisée, variateur
 Nombre de vitesses 3 sans palier Entraînement sur roues AV
 Frein de service mécanique, à disques, sur arbres ritzel resp. sur les roues AV
 Frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur l'arbre primaire de la boîte c.v. resp. sur les roues AV
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Retentisseur -
 Contrôle 2 circ. -

Moteur
 Marque INTERNATIONAL Type D-310
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 6
 Alésage 98,4 Course 111,1
 Cylindrée 5069 CV-impôt 25,82
 Puissance en CV 84 DIN à l/min 2100
 Bruit 80 dB/A à l/min 2400
 Silencieux 1 = 710 x Ø 220 mm
 Mesure des gaz Boscharach = 4,5
 Déparasitage -

Carrosserie moissonneuse-batteuse
 Nombre de portes - Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur de chaque côté
 Cale 1 = 400x300x230 Attelage AR = à broche
 Antivol. -
 Nombre de places t 1 av. centre ar
 Dimensions +)
 Longueur 7700 Empattements 3050
 Largeur 3500
 Hauteur 3750 Voie av 2080 ar 1080
 Porte à faux lat. 460 Voies av ar
 av 2850 ar
 ar 1800 Braquage g 11200 d 11700
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids avant arrière total
 Poids à vide 4100 1140 5240 +)
 Charge utile
 Poids total 4100 1140 5240
 Garantie fabr. 5220 2350 7570
 Dimens. pneu 16,9 - 28 7,50 - 16 (Variantes voir
 Ply / bar 8 / 1,7 6/2,25 remarques)
 Charge pour V max 4660 1490
25 30
 Garantie poids remorquable avec frein -
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 20,7 km/h
 Vitesse maximale testée 23 km/h

Equipement §)
 Feux de route CR (E)
 Feux de croisement CR (E)
 Feux de position A (E) séparés
 Feux rouges R (E)
 Feux stop S1 (E) (HELLA)
 Clignoteurs av HELLA K 12716 | (K 12668 ar 2a (E)
 Catadioptres av | ar I (E)
 Feux de gabarit av | ar
 Feux complément. feu de danger HELLA CH 1 1280 03/04
 Eclairage plaque _____ avec/sans lave-glace
 Essuie-glace _____
 Avertisseurs SEIMA E2 834 ou d'autres
modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)
 Marque et type INTERNATIONAL 431
 Homologation N° CH 5423 06
 Carrosserie moissonneuse-batteuse
 Places total 1 avant _____
 Poids à vide 5240 Carburant D
 Charge utile - CV-impôt 25,82
 Poids total 5240 Cylindres 5069

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur = 3500 mm.
 +) Dimensions et poids : avec la table de coupe la moins large.
 §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et des clignoteurs latéraux est admise pour raisons techniques; le rétroviseur de droite doit être monté de telle manière, que la chaussée soit visible sur au moins 100 m (art. 25/2, OCE).

A noter dans le permis de circulation:

- lorsque la largeur dépasse 3000 mm, un feu orange de danger est exigé;
- lorsque la table de coupe dépasse 3,5 m de largeur, elle doit être démontée et transportée séparément;
- protection exigée sur l'arbre de coupe;
- démonter les diviseurs;
- la table de coupe doit être fixée à une certaine hauteur et assurée;
- la cheminée de vidange repliée doit être assurée;
- marquage jaune/noir sur poutre de protection devant le rabatteur;
- marquage jaune/noir sur les supports des feux arrière;
- marquage jaune/noir sur le capot de sortie de la paille;
- la tôle de d'entonnoir de sortie arrière doit être relevée.

Lieu et date de l'homologation

Regensdorf, 15.06.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Chariot de travail
(véhicule spécial)

INTERNATIONAL

4 3 1

CH 5423 06

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 14.11.77 à Regensdorf - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 20,8 km/h, sans palier = 84,5 dB/A

à proximité de l'échappement: 93 dB/A à 2350 t/min (à gauche, à 100 cm du caisson secoueur)

Mesures de la fumée : BOSCH noircissement 1,0 (mesuré à V-max. correspondant à 2350 t/min)
Bacharach 6,0